

DATE et ORDRE DU JOUR
de la réunion de la Commission Départementale
d'Aménagement Commercial

Lundi 31 août 2015

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.) des Deux-Sèvres se réunira le lundi 31 août 2015 à 14H30 à la préfecture.

L'ordre du jour est le suivant :

14H30 Dossier n°: 015-094 à PARTHENAY

Examen pour avis du volet « autorisation d'exploitation commerciale », de la demande de permis de construire relative à l'extension de 158,42 m² d'un ensemble commercial situé à Parthenay, Zac des Loges, par création d'un magasin de produits surgelés, à l'enseigne « PICARD » dans le secteur d'activités 1, portant la surface de vente totale de cet ensemble commercial de 6980 m² à 7138,42 m².

La demande d'autorisation d'exploitation commerciale est présentée par la SCI des Loges agissant en qualité de promoteur, représentée par M. Christophe Trichet son gérant, dont le siège social est fixé ZAC des Loges, Boulevard de l'Europe, à Parthenay (79200).

En application de l'article R. 752-13 du code de commerce, dix jours au moins avant la réunion de la Commission, la date et l'ordre du jour sont publiés au Recueil des actes administratifs de la préfecture.